

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

Bulletin municipal
Juillet 2015

*Le bonheur c'est bien
dans notre
nature.*



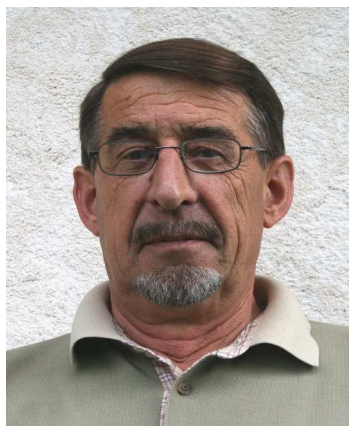
SOMMAIRE

► Le mot du maire	Page 3
► Principales décisions du conseil	Page 4
► Budget	Page 6
► Quelques informations	Page 9
► Rappel citoyen	Page 11
► Éco - quartier	Page 13
► Notre village a du talent ...	Page 15
► La vie des associations	Page 16
► Mots croisés	Page 28
► Les pages pratiques	Page 29
► Résultats mots croisés	Page 31



Juillet 2015

Le mot du maire



Une bonne nouvelle en ce début d'été : après deux années difficiles, notre école a retrouvé son 3ème poste à temps complet. Il sera occupé par Mme MILLAUD qui vient d'Egletons et à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

Bravo et merci à tous ceux qui y ont contribué : parents, enseignants, personnels et élus, sans oublier l'Association des Parents d'Elèves. Merci à tous ceux qui se sont sentis montagnacois dans leur cœur et dans leur âme pour que notre école et notre village puissent continuer à vivre et évoluer en toute sérénité.

Des travaux étalés sur 3 années vont débuter début juillet pour mettre aux normes l'accessibilité et améliorer le bien-être de nos enfants. Et même si l'on entend dire, ça et là, que cela coûte cher, ce qui est vrai, cela demeure un formidable facteur d'attractivité et un élément essentiel au service de nos concitoyens.

Autre bonne nouvelle, le bar-restaurant a trouvé repreneur sous la dénomination « Bleu des îles », il sera géré par Mylène LEYMARIE. Bienvenue aux nouveaux propriétaires et bonne retraite à François et Joëlle.

Une seule note discordante, mais de taille, on nous annonce une année morose pour 2015 !! Année de diète (financière), année de canicule, mais nous resterons optimistes et nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi-même de passer de bonnes vacances.

Daniel Vigouroux



Juillet 2015

Principales décisions du conseil

➡ Séance du 23 Janvier 2015

- Approbation du marché de l'éco-quartier tranche 1 ;
- Acquisition d'un sécateur électrique ;
- Fixation des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche à l'étang de Gros ;
- Approbation d'un tarif demi-journée de pêche à l'étang de gros ;
- Demande de subvention DETR pour les travaux à l'école ;

➡ Séance du 05 Mars 2015

- Approbation de l'avenant n°1 au marché de l'éco-quartier ;
- Attribution des subventions aux associations ;
- Validation des décisions de l'entente intercommunale pour la gestion du centre de secours ;
- Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises pour les travaux de l'école : mise aux normes d'accessibilité

➡ Séance du 03 Avril 2015

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2014 : service assainissement ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 : service assainissement ;
- Approbation du budget de l'exercice 2015 : service assainissement ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2014 : commune de Montagnac ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 de la commune ;
- Approbation du budget de l'exercice 2015 de la commune ;
- Vote des taux 2015 ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2014 : Lotissement du Bois de Mars ;
- Approbation du budget 2015 du Lotissement du Bois de Mars ;
- Dénonciation de la convention PALULOS – Genevrière ;



Juillet 2015

- Adhésion au groupement de commandes syndicat d'électrification ;
- Fixation du prix de vente des lots de l'éco-quartier tranche

➡ Séance du 22 Mai 2015

- Création de poste saisonniers ;
- Approbation de la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) ;
- Virement de crédits budget lotissement DM 1 ;
- Approbation d'une motion dénonçant le projet de réforme du territoriale.

➡ Séance du 11 Juin 2015

- Approbation des marchés de travaux à l'école ;
- Attribution d'une subvention au Festival de Ventadour ;
- Motion sur le devenir de l'Office National des Forêts.



Toutes les délibérations sont consultables en mairie.



Juillet 2015

BUDGET

Les chiffres ci dessous représentent uniquement le budget communal.

Ne sont pas comptabilisés l'assainissement et la création de l'éco-quartier du bois Mars qui font l'objet de budgets à part.

Par contre, le centre de secours et les sectionaux d'Escouadisse qui, jusqu'en 2013 faisaient l'objet de budgets distincts, sont maintenant incorporés dans le budget communal.

En matière de **fonctionnement**, le prévisionnel 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à 507 987 € contre 495 445 € en 2014 soit une augmentation de 2.53 %.

Les principaux postes de dépenses :

Le personnel	265 600 €
Les achats divers (Energie, combustible, entretien des bâtiments, etc...)	141 253 €
Le centre de secours, les indemnités, les subventions...	65 890 €
Les intérêts des emprunts	21 931 €
L'autofinancement des programmes d'investissement : virement à la section investissement	13 313 €

Les Recettes :

Les impôts locaux	171 124 €
Versement de la communauté de communes (ex taxe professionnelle)	119 180 €
Les dotations de l'état et compensations des exonérations impôts locaux	149 013 €
Revenus des immeubles	35 500 €
Recettes diverses	33 170 €

Au niveau des **investissements**

Le budget s'équilibre à hauteur de 356 913 € contre 115 959 € en 2014 soit une augmentation de + de 200 %.

Les principaux postes de dépenses :

Travaux à l'école (1ère tranche) : Deux autres tranches sont prévues pour 2016 et 2017	153 386 €
Travaux de voirie	76 680 €
Travaux divers et achat de petit matériel	41 252 €
Remboursement des emprunts en cours	50 910 €
Solde d'exécution 2014	34 685 €



juillet 2015

Les Recettes d'investissement

Excédents de fonctionnement 2014	70 913 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	13 313 €
Récupération TVA	24 439 €
Subventions diverses	82 818 €
Emprunt	165 430 €

Le Budget communal en quelques chiffres:

Personnel communal



Fonctionnement : 187 800 €

Charges à caractère général

Achats, entretien, carburant, combustible...



Fonctionnement : 143 250 €

Associations



Fonctionnement : 4 600 €

Emprunts



Intérêts : 21 930 €

Remboursement capital : 50 910 €

Centre de secours



Fonctionnement : 15 190 €

Voirie



Investissement : 76 680 €

École



Fonctionnement : 86 900 €

Investissement : 153 400 €



Juillet 2015

Le budget assainissement :

En section d'exploitation (fonctionnement pour le budget principal), le budget s'équilibre à hauteur de 45 180 €

Dépenses

Achats divers	15 570 €
Personnel	4 000 €
Créances irrécouvrables	1 000 €
Dotations aux amortissements	13 040 €
Charges financières (intérêts emprunts)	2 100 €
Virement à l'investissement (autofinancement)	9 470 €

Recettes

Redevances	40 250 €
Amortissement des subventions	4 930 €

Section Investissement le budget s'équilibre à hauteur de 327 255 €

Dépenses

Solde d'exécution (dépenses 2014 non réalisées)	219 725 €
Amortissement des subventions	4 930 €
Constructions	88 500 €
Remboursement à l'Agence de l'eau	6 500 €
Emprunts (remboursement du capital)	7 600 €

Recettes

Virement de l'Exploitation (autofinancement)	9 470 €
Excédents de 2014	10 336 €
Subventions	294 414 €
Amortissements	13 035 €





Juillet 2015

Quelques informations

Du nouveau à l'Agence Postale communale :

Dans le cadre des restrictions budgétaires imposées par l'état (la commune a perdu 10 300 € de dotation pour 2015), il a été décidé à l'unanimité, lors du vote du budget de ne plus faire appel au centre de gestion pour les remplacements de Bénédicte, titulaire du poste à l'agence.

Elle sera remplacée par Viviane. En cas d'indisponibilité de cette dernière, Jean Claude BESSEAU pourra assurer l'intérim. Cette mesure générera un gain de 3 000 € pour la commune en année pleine.

Nous vous rappelons les horaires : du mardi au vendredi 9 h 15 - 12 h 00 et le samedi 9 h 00 - 12 h 00.

Pêche à l'étang de Gros à Saint-Hippolyte :

La pêche à l'étang de Gros est ouverte depuis le 14 mars.

Vous trouverez les cartes de pêche en vente :

A Montaignac, à l'épicerie « Le Panier Malin »

A Egletons, à la boulangerie « VERDIER »

Cartes	Tarifs
La ½ journée Matin : du lever du jour à 13 H ou Après-midi : de 13 H au coucher du soleil	5 €
La journée	8 €
La semaine	30 €
L'année	70 €





Juillet 2015

Journée de l'environnement :



Le 30 mai 2015 s'est déroulée la Journée de l'Environnement avec au programme, la visite de la station d'épuration animée par Philippe JANOUÉIX et Gilles PORTAL (SOCAMA) expliquant le fonctionnement du traitement des eaux. La visite s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité.

Nous remercions les nombreux montagnacois présents.

Repas des aînés :



Le 13 juin, 80 convives étaient réunis dans la salle des fêtes pour déguster le repas offert par la commune et confectionné par le traiteur FRAYSSE de Corrèze. L'animation était assurée par Céline CONDAT.



Juillet 2015

Fête de l'école :

Vendredi 26 juin, les enfants ont présenté devant une salle des fêtes comble des chants, danses et pièces de théâtre.

Cette sympathique fête s'est terminée par un apéritif offert par l'association des parents d'élèves.



Bleu des îles :



Le restaurant « Bleu des îles » a ouvert samedi 4 juillet. Il vous accueillera 7 jours sur 7 en juillet, août et septembre, de 6 H à 14 H et de 16 H à 21 H.

Des plats à emporter vous seront également proposés.

Tel : 05 55 26 98 42

06 50 63 80 27



Rappel citoyen

Surveillance : les animaux

Le bruit et les odeurs des chiens et autres animaux peuvent être gênants pour le voisinage. Ne laissez pas sans surveillance vos chiens et chats !

Les propriétaires d'animaux qui les laissent livrés à eux-mêmes leur font courir des risques importants. Le vagabondage entraîne, bien souvent, des maladies pour l'animal. Il expose aussi l'animal à des risques plus graves (trafic d'animaux, par ex...). De plus, ces propriétaires s'exposent à des problèmes de responsabilité.

Tout animal peut, dans certaines circonstances (à cause de la peur notamment) **blessar quelqu'un**. Or, son propriétaire en reste responsable. L'article R 622-2 du code pénal punit d'une amende de 2ème classe (au maximum 150 €) le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour autrui, et à plus forte raison sur les propriétés privées voisines.

Tout chien ou chat non identifié est considéré en état de divagation dès lors qu'il n'est plus sous la surveillance de son maître, prévoit l'article R 211-23 du code rural.

Par ailleurs, tout chien doit être tenu en laisse et porter un collier muni d'une plaque où sont gravés le nom et l'adresse de son propriétaire. Les chiens et chats errants sont normalement conduits à la fourrière où ils sont gardés au moins 8 jours. Passé ce délai et en fonction des capacités de la fourrière, les animaux peuvent être confiés à une association ou euthanasiés.



Juillet 2015

Rappel citoyen

- TRAVAUX BRUYANTS

Débroussaillage, tonte, perçage, sciage, etc... sont seulement tolérés de 10 H à 12 H, les dimanches et jours fériés. Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, **porter atteinte** à la **tranquillité du voisinage** ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (Code santé publique, art R 1334-31). **En conséquence**, l'article R 1337-7 de ce même code prévoit qu'est puni d'une **contravention de 3^{ème} classe** le fait d'être à l'origine d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les personnes coupables de cette infraction **encourent également** la peine **complémentaire** de **confiscation** de la chose qui a servi à commettre l'infraction. (Code santé publique, art R 1337-8).

- Les FEUX sont toujours interdits toute l'année (sauf autorisation préfectorale et sous conditions). Les contrevenants sont passibles d'une amende de 450 €. Le pétitionnaire reste toujours responsable.



- Les lingettes doivent se mettre dans la poubelle, pas dans les WC. Car, cela détériore les pompes (coût jusqu'à 20 000 € par pompe) et c'est vous tous qui payez. Merci d'en prendre note.

- Les poubelles ne doivent pas rester en permanence dans la rue. Problème d'hygiène, de propreté et de sécurité (Plan vigipirate). Elles doivent être rentrées après le passage des éboueurs.

Respectez les espaces publics que sont nos rues, nos parcs, nos pelouses. Nos amis les bêtes n'y sont malheureusement pas autorisés, question d'hygiène (**surtout dans les parcs pour enfants**) et de sécurité pour les usagers.

Divagation d'animaux sur les voies ferrées

La SNCF demande aux riverains du réseau ferré de maintenir ou remettre en bon état leurs clôtures pour la sécurité de tous.

En effet, la divagation de vos animaux dans les emprises ferroviaires :



- Peut provoquer de graves accidents : perturbations du trafic ferroviaire, avaries au matériel roulant ou aux infrastructures, dommages aux personnes.
- Peut entraîner des conséquences financières et pénales lourdes : remboursement des dommages, poursuites judiciaires.

Exemples de peines prononcées : En janvier 2015, le propriétaire de deux chevaux percutés par un train a été condamné à verser à la SNCF plus de 85 000 € de dommages-intérêts. À cette responsabilité civile peut également se rajouter une responsabilité pénale, à l'encontre des propriétaires.



Juillet 2015

Eco-quartier



Le point sur les travaux :

La réalisation de la première tranche est en phase finale. Celle-ci s'est effectuée en trois temps :

Tout d'abord, l'entreprise EUROVIA a effectué l'implantation de la voirie.

Ensuite, l'entreprise CORVISIER a de son côté, mis en place tous les réseaux, à savoir l'eau potable, la défense incendie, l'assainissement, l'électricité, la téléphonie et la fibre optique, ainsi que le bassin de rétention des eaux de pluie.

Enfin, de nouveau, l'entreprise EUROVIA a procédé à l'aménagement des voies de circulation, de l'évacuation des eaux de pluie tandis que l'entreprise INEO procédait à l'implantation de l'éclairage public.

Dans un souci environnemental général, nous avons prévu de dessoucher et de préparer le terrain réservé pour la phase 2, de manière à ce que ceux-ci soient enherbés et facilement entretenus.

Un différent de bornage nous a empêchés de réaliser en totalité ce dernier projet.

Enfin nous avons eu la désagréable surprise de trouver une décharge sauvage non signalée lors de l'acquisition du terrain. Ce dernier point aurait pu avoir des conséquences graves car le conducteur de la pelle mécanique a couché son engin dans le trou, incident, heureusement sans gravité pour lui. Ceci nous a conduit à faire dégager ces immondices (40 m³) vers un centre de traitement spécialisé avec un coût non prévu, qui aura pour conséquence d'augmenter très sensiblement le prix de vente des lots.

La commercialisation de la première tranche pourra débuter dès le 1er juillet avec un coût de **15,70 € TTC le m²**.



Juillet 2015

La vie d'un « marsien » :

24 h de la vie de l'éco quartier du Bois de Mars (en 2019)

Par une belle journée de printemps, Mme DUPONT ouvre les fenêtres de la maison qu'elle a fait construire avec son mari en 2016 dans l'éco-quartier de Montagnac. Elle ne se lasse pas de contempler le Puy de Sancy qui est encore enneigé. Les mélodies des oiseaux qui s'en donnent à cœur joie envahissent son salon. Il est temps de préparer son aîné pour l'accompagner à l'école, car ils feront le chemin à pied en poussant le landeau de la cadette. Le trajet ne leur prendra que 10 minutes en flânant, si son petit écolier ne cède pas à l'envie de jouer dans le square qui est sur le chemin de l'école.

Mme DUPONT est en congés maternité et profitera, de retour de l'école, de la venue dans la salle des fêtes d'une animatrice du secteur enfance de la communauté de communes. Elle passera un très agréable moment avec sa fille, les assistantes maternelles de Montagnac et les tout-petits.

Puis, elle fera un petit crochet à l'épicerie et à la boulangerie, après avoir déposé à l'agence postale située à la mairie, un colis. Il faut qu'elle pense à demander à la secrétaire de mairie de réserver le livre qu'elle souhaite lire à la bibliothèque départementale et qui arrivera par la prochaine navette.

Son mari, qui travaille à la zone industrielle située à 5 km de Montagnac, pourra, ce soir, s'il n'est pas appelé en tant que pompier pour une intervention sur Montagnac ou les communes alentour, garder les enfants, le temps qu'elle se remette un peu à niveau sur la conversation anglaise. Les cours ont lieu à 18 H 30 dans la salle des fêtes avec une intervenante anglaise. Elle a hésité entre l'anglais et l'occitan, comme elle hésite encore entre s'inscrire au yoga ou à la gymnastique d'entretien, toujours à Montagnac.

Sa voisine, elle, a choisi de faire partie de la troupe du théâtre de Montagnac qui a fêté ses 40 ans en 2016. Elle va également s'entraîner toutes les semaines au tennis de table et assiste à l'atelier cuisine mensuel.

Ce soir, son mari ira s'entraîner au stade avec l'équipe de foot du village.

Ce week-end, ils amèneront les enfants au centre aqua-récréatif d'Egletons (à 10 mn en voiture). Ils seront prêts à tester cet été les plans d'eau aux alentours (Clergoux, Marcillac).

Le jardin a besoin d'un peu d'entretien, elle y travaillera cette après-midi pendant la sieste de sa fille, qu'elle lui fera faire dans son landau. L'eau qu'elle utilisera ce soir pour arroser, sera tirée de la citerne de récupération d'eaux de pluie enterrée que la commune a fournie gratuitement lors de la construction.

Il faut qu'elle pense également à faire découvrir le train à son fils et programme déjà son premier voyage au départ de Montagnac. Elle ne sait pas encore s'ils iront à TULLE, BRIVE, EGLETONS ou USSEL.

Après le jardin, elle trouvera certainement le temps de discuter avec des voisins et des petits dans l'espace jeux de l'éco-quartier. Il sera vite l'heure de retourner à l'école chercher son grand. Il va sûrement lui reparler de l'inscrire au centre de loisirs de Montagnac les mercredis après-midi pour retrouver ses copains. Mais elle attend d'avoir repris le travail.

Ce soir, elle envisage d'aller au cinéma à EGLETONS. Elle demandera à ses parents qui habitent la commune de venir garder les enfants.

Ses parents font partie du club des anciens qui se réunit tous les 15 jours pour jouer à des jeux de société et organise des voyages et des repas. Son père adore se relaxer à la pêche à l'étang de Gros à Saint Hippolyte et surtout ramener truites, brochets ou carpes. L'automne venu, il troquera sa ligne contre un fusil de chasse, surtout pour se promener, car contrairement à ses collègues, il ramènera plus de champignons que de gibier.



Juillet 2015

Notre village a du talent ...

Camille Goncalves : une saison prometteuse (Judo)



Cette année ,Camille est en deuxième année de cadette.

Le 11 janvier dernier, à Brive, elle se classe 1ère de la Corrèze. Cette performance lui permet donc d'accéder au $\frac{1}{2}$ finale du Championnat de France. A l'issue de cette compétition, seul les 2 premiers de chaque catégorie pourront accéder au Championnat de France. C'est ainsi que Camille se sélectionne le 22 février 2015 à Limoges, en se classant deuxième, à l'issue de la première qualification.

Entre temps, Camille a terminé 3ème du tournoi national de Bergerac, le 1er février 2015 .

Le 12 avril , elle accède donc à ses premiers championnats à Ceyrat et se classera 17ème de sa catégorie.

En équipe, Camille fait partie de l'équipe l'alliance AJLimoges-Brive. Cette dernière s'impose lors du championnat régional en terminant 1ère le 18 avril 2015 à Limoges. L'équipe est donc sélectionnée pour le Championnat de France par équipe qui s'est déroulée le 31 mai dernier à Paris où les filles décrochent une très belle 3ème place .

La saison, qui ne se finira qu'en décembre, réserve encore à Camille de nombreux tournois nationaux.



Juillet 2015

La vie des associations

Association des anciens combattants :

Activités de la Section :

L'Assemblée Générale de la Section a eu lieu le 14 janvier 2015 ; cette réunion a permis d'élire Auguste BOYER au rôle de vice-président, en remplacement de Noëlle POURTEYROUX démissionnaire. Tous les autres membres du bureau ont été reconduits à leur poste.



Le loto de l'association, qui s'est déroulé le 14 février en soirée, a réuni une assemblée importante de participants : à cette occasion,

les sept jeux semblent avoir donné satisfaction aux heureux gagnants. En dehors des lots traditionnels, l'évolution vers des lots en bons d'achat d'une valeur importante confirme la réussite de cette soirée.

Comme chaque année, le repas des adhérents, de leur conjoint ou d'invités, a permis de réunir 26 personnes, le 8 mai dernier, au Relais St Jacques à La Bitarelle de Gimel. Cette fin de journée chargée de symboles a été une réussite dans les domaines de l'amitié et de la gastronomie.

Enfin, le 17 mai, une délégation de la Section, conduite par notre Président Robert PEUCH, s'est rendue à l'Assemblée Générale Départementale des ACVG-CATM, à Ligneyrac et Turenne.

Malheureusement, nous déplorons ces derniers temps, la disparition de deux de nos plus anciens adhérents : François CHAZALVIEL, le 16/4/2015, et André BOILEAU, le 11/5/2015. Lors de leurs obsèques, une délégation de la Section était présente.



Juillet 2015

CEREMONIES

Les anniversaires des dates symboliques de ce début d'année ont été marqués par des rassemblements au Monument aux Morts de St HIPPOLYTE. Ainsi, le 19 mars a été célébrée la fin de la guerre d'Algérie de 1962, date contestée par certains, mais vécue sur le terrain par d'autres. Le 26 avril, en souvenir des Déportés, une gerbe a été déposée à la base du Monument, pour commémorer cette date importante de notre histoire, par M. le Maire, en présence d'une forte délégation de la Section. Enfin, le 8 mai dernier, l'anniversaire de la victoire de 1945 a vu M. Daniel VIGOUROUX, Maire, notre Président Robert PEUCH, de nombreux élus locaux, et un important public, prendre part à cette cérémonie. Un hommage des pompiers et de leur chef de Corps a donné une touche plus profonde à cette matinée, clôturée par une Marseillaise solennelle.



Club Lou Benou :

C'est de bonne heure et de bonne humeur que le Club LOU BENOUE a pris la direction de MARTEL dans le LOT pour sa sortie de printemps. La matinée s'est déroulée avec la visite de la Truffière où nous avons découvert tous les secrets de la truffe noire du PERIGORD. Nous avons enchaîné sur la ferme auberge du Moulin à MARTEL, où un repas gastronomique, très apprécié de tous nous attendait. Ensuite visite du moulin, où nous avons assisté à la fabrication d'huile de noix. C'est à bord du petit train touristique et de magnifiques paysages que s'est achevée cette agréable journée.





Juillet 2015

Association des Chasseurs :

La saison 2014/2015 s'est bien déroulée, de nombreuses battues en bonne entente avec nos voisins du Jardin ont permis de réaliser toutes les attributions sans trop de problèmes, les grands animaux étaient restés nombreux cet hiver, quelques sangliers ont aussi été tirés.

Pour le petit gibier, la saison fut plus aléatoire et dépendante de la nourriture ; le passage fut très moyen sur notre secteur.

L'exposition sur le cerf en Corrèze réalisée du 12 avril au 10 mai à Sédières en partenariat avec le Conseil Départemental a connu un franc succès. C'est près de 3 000 visiteurs qui sont venus découvrir ou redécouvrir le cerf depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Le sanglier à la broche se déroulera cette année le 11 juillet, merci de vous signaler.

Et encore, les personnes intéressées par un morceau de venaison voudront bien le faire savoir à un chasseur, qui transmettra.

Le dernier cerf fut abattu par M. Poumeyrol, un beau 12 cors !



Amicale des sapeurs pompiers :



En ce milieu d'année 2015 nous avons pu constater une augmentation de notre activité (+10%). Des interventions aussi variées que des transports sanitaires, accidents de la circulation, malaises, mais aussi feux de cheminées, de bâtiments, de forêts, de véhicules et interventions diverses.



juillet 2015

La vie du Centre :

Départ en retraite : RATHONIE Noël

Naissances : LUQUOT Evan - 08 avril 2015

LACHAUD TRÉMOULET Milan - 29 juin 2015

Les Sapeurs-pompiers de notre secteur n'ont pas eu à chômer encore cette année, tant sur le plan opérationnel qu'au niveau de la formation.



Formations :

Animateur J.S.P. : CANTAT Daniel,

Formation SERGENT : SAP2 DIV 2 : LACHAUD Sébastien, BESSEAU Sébastien, LUQUOT Sébastien, GONCALVES Joseph, LANOT David, POUTEYROUX Laurent, SALLAS Marc-Antoine.

Formation CAPORAL (chef d'équipe) : BOUYGES Alexandre, TREMOULET Charlotte

Formation DIV1 : PLA Lisiane

Opérationnel :

156 interventions en 2014, soit une augmentation de près de 17%

Secours à Personnes : 80% de notre activité.

Le programme des festivités à venir :

Bal des Sapeurs-Pompiers de Montagnac le 11 Juillet 2015 : Bal gratuit

animé en début de soirée par une partie de « La bande à Marcel » puis par « l'Alizée ». Possibilité de restauration sur place (grillades, hot dog, frites ...). Tirage de la tombola. Ouverture des portes à 20h à la salle des fêtes de Montagnac.

Remise de médailles, de galons et diplômes le 14 Juillet 2015.

Journée portes ouvertes le 9 Août 2015.





Juillet 2015

Suite à notre dernière assemblée en date du 24 Avril, un nouveau bureau a été constitué et se compose comme suit :

Président : PAUCARD Mickaël

Vice-présidents : CANTAT Daniel, PLA Lisiane

Président d'honneur : VIGOUROUX Gérard

Trésorier : LUQUOT Alain,

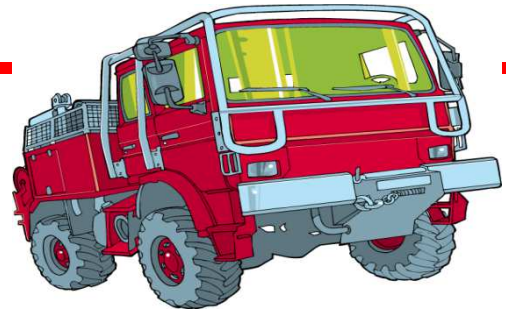
Secrétaire : TREMOULET Charlotte

Secrétaire adjoint : BOUYGES Alexandre

Vous avez entre 11 et 50 ans ;

Vous avez de la disponibilité ;

Vous voulez porter secours et assistance ;



Le Centre de Secours de Montaignac vous accueillera pour vous initier au métier de Sapeur-Pompier. Nous pouvons vous recevoir tous les samedis de 10 heures à 12 heures au Centre de Secours, un Sapeur-Pompier de garde vous présentera la caserne et le métier pour vous faire partager une passion.



Juillet 2015

Association des Parents d'élèves :



L'année scolaire 2014/2015 s'est écoulée et se termine sur une bonne note.

En effet, l'école de Montagnac-Saint-Hippolyte a obtenu pour la rentrée prochaine un poste supplémentaire. L'école pourra donc accueillir les nouveaux élèves en toute tranquillité pour atteindre plus de 60 élèves.

Quant aux activités de l'APE, voici un petit bilan de ce début d'année :

Bourse aux vêtements : Elle a eu lieu le dimanche 17 mai. Malgré une belle journée ensoleillée, nous avons eu de nombreuses visites. Les invendus ont été versés à l'association des restos du cœur. Grâce aux nombreux dons, la bourse aux vêtements propose un large choix de vêtements et objets pour tous les goûts à seulement 2 euros pour la grande majorité. C'est pourquoi, nous remercions tous les donateurs et vous informons que nous récupérons vos dons tout au long de l'année sur simple appel téléphonique.

Récupération de ferrailles : l'APE a profité de la journée de l'environnement pour mettre en place une nouvelle activité. En effet, le samedi 30 mai nous sommes passés dans les maisons ou entreprises recensées par la mairie afin de récupérer la ferraille (tôle, électroménagers, charrues, vélos...). Toute la ferraille récupérée a été revendue et a permis à notre association de financer une partie du voyage de fin d'année. Un coup de chapeau aux bénévoles qui ont travaillé dur !! Nous vous informons que l'opération sera renouvelée l'année prochaine pour la journée de l'environnement. Ça sera l'occasion de vous débarrasser de votre ferraille !!

Voyages scolaires : la classe de maternelle et CP est partie ce jeudi 4 juin à Ligneyrac pour une belle journée organisée autour de l'âne avec des ballades et chasses aux trésors. Les élèves du CE1 au CM2 sont partis en visite au moulin du Got et ont pu découvrir le savoir-faire des métiers de l'imprimerie.

Voyage de fin d'année : l'APE a proposé à tous les élèves, accompagnés de leurs parents, une sortie de fin d'année le dimanche 28 juin au Jacquouparc, en Dordogne, pour un moment de convivialité avant le départ pour les grandes vacances.



Juillet 2015

Enfin, cette année, le thème de l'activité scolaire était le théâtre. Ainsi, tous les élèves ont pu bénéficier, tout au long de l'année, de l'enseignement de professionnels des 7 collines, puis les institutrices et le personnel communal ont pris la relève afin de présenter lors de la fête de l'école un beau spectacle.

Pour information, nous rappelons, qu'au-delà de la participation aux activités scolaires (piscine, théâtre, cinéma..), l'APE a également en charge la gestion de la cantine scolaire. De plus, un goûter est offert aux enfants, chaque veille de vacances scolaires. Par ailleurs, l'APE participe également à l'achat de matériel (fournitures scolaires, jeux pour l'école et la garderie..)

Remerciements : l'APE tient sincèrement à remercier toutes les personnes, les entreprises, les commerçants, la mairie et autres collectivités ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des manifestations de par leurs dons (vêtements, ferraille, lots, dons, subvention..) ou encore participation aux manifestations (loto, Noël, bourse, journée de l'environnement, zumba...).

Un clin d'œil particulier aux parents d'élèves qui ont œuvré, pendant de nombreuses années, pour la bonne marche de l'association au profit de tous les élèves de notre école. Leurs derniers enfants ayant atteint l'âge de rentrer au collège, ils quitteront l'APE à la prochaine rentrée. Bonne continuation et encore merci pour votre investissement.

Toutefois, c'est avec grande joie que nous accueillerons les nouveaux parents et que nous continuerons du mieux que possible toutes nos manifestations.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'APE au 06.18.94.00.82.

Bonnes vacances à tous.

Les membres de l'APE.





juillet 2015

Foyer Rural :

Les activités du foyer



Lundi : Gymnastique d'entretien à 20 h 00



Mardi : Ping-pong à 18 h 30

Mercredi : Occitan (une semaine sur deux) à 20 h 30

Jeudi : Anglais à 18 h 30



Yoga de 17 h 00 à 18 h 30

2^e **Samedi** du mois : Atelier cuisine 9 h 30 - 11 h 30

2^e **Dimanche** du mois : Marche à 14 h



Activité théâtre : répétitions à partir de **janvier**



Retrouvez l'actualité du foyer sur la page

facebook

YOGA à MONTAGNAC, suite...

un **Art de Vivre** à la portée de tous

Reprise des cours : jeudi 17 septembre 2015, (et mardi 15)

Le mois de juin voit s'achever une 1^{ère} année de pratique de Yoga, soutenue par une participation enthousiaste des habitants de Montagnac et de sa région.

A noter que les **enfants de l'école**, ont eux aussi participé, puisqu'ils ont reçu un cours de découverte du Yoga, adapté aux possibilités de leur âge.

Grâce à chacun, cette année a jeté les bases pour une continuité des cours adultes en septembre 2015, prête à intégrer de nouvelles personnes et à accompagner les anciens dans une pratique plus approfondie.

Avec toujours comme ligne directrice : prendre son corps en main ainsi que ses facultés psychiques et émotionnelles pour mieux gérer son quotidien.

Ces cours pour adultes se poursuivront tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 45

Salle du Foyer

NB ! nouveau Cours adultes : les mardis : 12 h 15-13 h 30

Salle du Foyer

Carte de 10 cours, valable sur 12 semaines de cours : 70 €

Carte de 10 cours, valable sur toute la saison : 90 €

1^{er} cours découverte : gratuit





Juillet 2015

Le foyer rural a réuni comme chaque année de nombreux adhérents qui se sont retrouvés autour d'activités ou de soirées diverses, sportives, culturelles ou culinaires toujours dans la bonne humeur pour partager des moments de convivialité et de détente.

Chaque lundi à 20 h un groupe s'est retrouvé avec Jean Pierre un animateur de Profession sport pour de la gymnastique d'entretien. Il a été plébiscité pour recommencer l'activité en septembre. Les pongistes s'entraînent en autonomie le mardi vers 18 h 30.

Une activité yoga a démarré cette année le jeudi avec beaucoup de succès à 17h30 avec Valérie. Elle est également très sollicitée pour poursuivre cette activité.

Par quinzaine le mercredi, la veillée, Jeanine nous fait découvrir ou redécouvrir l'occitan en parlant, en chantant et même en écrivant pour certains qui pensent à transmettre cette magnifique langue. De plus en plus de volontaires viennent participer.

Dee nous entraîne à la conversation anglaise au même rythme le jeudi avec son humour et son fair play so british ! Rassurez-vous nous sommes tous des débutants mais petit à petit nous arrivons à nous faire comprendre pour le b a ba !

Le deuxième week-end du mois, dans la mesure du possible avec l'occupation de la salle, Annie a proposé un atelier cuisine, alimentation, le samedi de 9 h30 à 11 h30 suivant un programme établi avec les participants. Martine propose une randonnée le dimanche (deuxième du mois) : départ à 14 h du foyer et goûter au retour !

Comme chaque année, les marcheurs ont participé à la rando des violettes à St Priest de Gimel avec Vitrac, Sarran et Rosiers. L'an prochain ce sera au tour des Montagnacois de l'organiser !

L'année s'est clôturée par une journée dans le Cantal fort agréable. Nous avons pris le risque de franchir la Brèche de Rolland !





Juillet 2015

L'activité phare du foyer reste le théâtre avec ses 3 représentations en avril dont une en version cabaret le dimanche après midi qui rencontre de plus en plus de succès. Une fois encore acteurs, metteurs en scène, chanteurs, musiciens et décorateurs ont innové pour le plaisir de nombreux spectateurs.

La troupe soufflera les quarante bougies du théâtre l'an prochain. Il est impératif de réserver pour cela le week-end de l'ascension pour des activités festives ! (du 5 au 8 mai 2016)



Les activités du foyer se pratiquent avec la carte du foyer d'un coût de 15 euros. La plupart sont gratuites et encadrées par des animateurs bénévoles. Lorsque l'animateur est rémunéré, les tarifs sont établis en début d'année à partir du 14 septembre en fonction du nombre de participants.

Le calendrier, jour et horaire peut être modifié en fonction des participants. De nouvelles activités peuvent être créées suivant les demandes et les disponibilités de chacun.

Le foyer est ouvert à tous !

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 5 septembre 2015



Juillet 2015

ALM Football Club :



○ Classement de l'équipe au 25/05/2015

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	USSEL ES2	60	18	14	1	3	49	16	33
2	SORNAC US	57	18	12	3	3	52	23	29
3	MONTAGNAC AL1	46	18	9	1	8	29	35	-6
4	EGLÉTONS CA2	45	18	9	0	9	45	40	5
5	TULLE FOOT CORREZE 3	44	18	8	2	8	37	32	5
6	PEYRELEVADE	41	18	7	2	9	30	45	-15
7	TULLE PORTUGAIS AS2	40	18	6	4	8	26	29	-3
8	LONZAC 96 US1	40	18	6	4	8	38	34	4
9	EYREIN FRJEP1	34	18	4	5	9	36	56	-20
10	MEYMAC CA3	29	18	3	2	13	23	56	-33



Equipe Vétérans

Equipe A - 3ème division





Juillet 2015

○ Prochaine saison 2015/2016

Dimanche 14 juin 2015 a eu lieu notre Assemblée Générale. Nous vous présentons donc le bureau pour l'année 2015/2016 :

Président : Patrick PORTRON
Vice-présidents : Antoine BOURRIER
et Raymond POUMEYROL
Trésorier : Cyril SOURDEIX
Trésorier adjoint : Sébastien BESSEAU
Secrétaire : Patricia BERCHE
Secrétaire adjoint : Philippe HANNETON



○ Ecole de foot

Le club de Montagnac est orphelin d'équipes de jeunes depuis plusieurs années. Le manque d'encadrants ne permet pas à notre association de créer cette école de foot. Toutefois, afin de faire découvrir ce sport au plus grand nombre, une animation sera organisée au stade de Montagnac le samedi 12 septembre.

Aucun engagement ni aucune contribution ne seront demandés pour participer à cette manifestation.

Pour toute information, merci de contacter Patrick PORTRON au 06 22 33 44 87.

Rappel : Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge dans les conditions suivantes :

Pour la saison 2014.2015 :

U6 à U9 : nés 2010 à 2007

U10/U11 : nés 2006 à 2005

U12/U13 : nés 2004 à 2003

U14/U15 : nés 2002 à 2001

U16/U17 : nés 2000 à 1999

Il faut savoir que les petites filles sont les bienvenues. Elles peuvent jouer avec les garçons. Des vestiaires séparés leur permettront de se changer en toute tranquillité.



Juillet 2015

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A													
B													
C													
D													
E													
F													
G													
H													
I													
J													
K													
L													
M													

HORIZONTALEMENT : B- Propos extravagants ; C- Cravate de magistrats - Grand arbre d'Inde - Tenue de débutant ; D- Homme très riche - Somme qui reste due ; E- Interjection - Sa Sainteté - Feuille de certaines plantes ; F- Sujet de devoir - Symbole du Bismuth - Unité de masse ; G- Matière azotée - Indispensable pour un spectacle ; H- Allonge - Boisson anglaise - Astate ; I- Bâti pour Diane de Poitiers - Qui entraîne la mort ; J- Ville d'Algérie - Dieu du ciel - Parcouru - Sigle de l'Intelligence Artificielle ; K- Originaire de - Spécialiste ; L- Ustensile de cuisine - Qui ne sont pas fréquents ; M- Calcium - Séchage.

VERTICALEMENT : 2- Commune possédant une arche de Noé dans ses armoiries - Commune Possédant un château du XVII^{ème} siècle, était le fief de Murat ; 3- Nom scientifique du Mélèze - Archives audio - Pascal ; 4- En bas âge - Commune possédant un château a une tour dénommée « tour des Césars » ; 5- Commune possédant un château d'eau en forme de tour médiévale - Enzyme ; 6- Angle de 90° - Conjonction ; 7- Commune appelée « La Riviera » ; 8- Roulent sur le tapis - Exprime le dégoût ; 9- Mouvement de révolte littéraire - Prépara la montée ; 10- Fromage - Etats Unis - Argent ; 11- Commune possédant le plus grand dolmen de l'arrondissement de Brive - Sert au pâturage ; 12- Prénom féminin - Arrivent souvent au dernier acte ; 13- Qui ne prennent pas parti - Pays d'Asie.



Les pages pratiques

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte:

(contacts : V.FABRE LAJOINIE ou Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.61.42)

Lundi	Fermé	13 h 45 à 17 h 15
Mardi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé
Jeudi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Vendredi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Samedi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Agence Postale :

(contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères:

Les ordures ménagères sont ramassées le vendredi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 2nd semestre 2015 :

- ♦ 02, 16 et 30 Juillet
- ♦ 13 et 27 Août
- ♦ 10 et 24 Septembre
- ♦ 08 et 22 Octobre
- ♦ 05 et 19 Novembre
- ♦ 03, 17 et 31 Décembre.



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- ♦ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ♦ Papier : place de la Mairie.

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte:

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er vendredi de chaque mois : 03 Juillet, 07 Août, 04 Septembre, 02 Octobre et 06 Novembre.



Juillet 2015

Pharmacies de gardes :

Il n'existe plus de
planning de garde.

En cas de besoin, veuillez
composer le numéro de la
pharmacie Valade au
05.55.93.10.44. qui vous indiquera la
pharmacie de garde.



Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et
se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Le transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19

- ♦ Tarif : 2 € le trajet
- ♦ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
 - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h
 - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30

Les urgences et numéros utiles :

15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	DEPANAGE EDF
08.10.43.30.15	DEPANAGE GDF
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.87.49.58.91	KINE maison médicale
05.55.93.38.00	LABO CHAURAND

05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETO BROUSSE LAPLAZE



juillet 2015

Résultats Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		L		B		O		D		C		A	N
B	C	A	L	E	N	B	R	E	D	A	I	N	E
C		R	A	B	A	T		S	A	L		N	U
D		C	R	E	S	U	S		D	E	B	E	T
E		H	I		S	S		F	A	N	E		R
F	T	E	X	T	E		B	I		D	Y	N	E
G				U	R	E	E		S	O	N	O	S
H	E	T	I	R	E		A	L	E		A	T	
I		A	N	E	T		U		L	E	T	A	L
J	O	R	A	N		E	L		L	U		I	A
K		N		N	A	T	I	V	E		P	R	O
L	R	A	P	E	S		E		R	A	R	E	S
M		C	A		E	T	U	V	A	G	E	S	

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Nicolas COQUILLAUD, Virginie COUDERT, Céline GONCALVES.

Et un MERCI particulier à Viviane et Daniel pour leur aide.



Juillet 2015

Programme de la Fête 2015

Comme à l'accoutumée, le Comité de la Fête de Montaignac organise sa fête du milhassou.

Vendredi 7 août

Concert **GOSPEL** à l'église de Saint-Hippolyte dans le cadre du Festival de Ventadour



Samedi 8 août

A partir du 13 h 30 : concours de pétanque en doublette dans le parc du château.

A 20 h 00 : Concert groupe « Chic'n 'soul » et Restauration sur place, grillades.

Dimanche 9 août

A partir de 9 h 00 : vide grenier, vente de milhassou, tartes et restauration rapide sur place ;

- 10 h 00 : les foulées du milhassou ;
- 11 h 30 : apéritif Musical ;
- 15 h 00 : Défilé de chars fleuris sur le thème **ESPAGNOL**
- 17 h 00 : Concert avec Emilie Lagandogne;
- 20 h 00 : Soirée Paëlla **sur réservation**, suivie d'un cabaret avec "Guylene Laur et ses danseuses" et l'illusionniste "Stephane Arnow".



Lundi 10 août

Ces trois jours de festivités seront clôturés par le feu d'artifice et un bal gratuit



Venez nombreux participer à ce rare moment de convivialité dans notre commune.

Fête Foraine durant les quatre jours.

Pour vos réservations, vous pouvez nous contacter à ces numéros :

05 55 27 61 53 et 06 37 48 75 57

05 55 27 64 80 pour les foulées

IMPRESSION :

Sagec

Tirage : 300 exemplaires

Route de Sarrahan

19300 EGLETONS

E-mail : mairie.montaignac@free.fr

Cet exemplaire a été imprimé sur
du papier recyclé.

Site : montaignac-saint-hippolyte.fr

